

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe OFFICE PLAST

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

Le Groupe Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 Juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, M Ilyes MAATKI (Société d'expertise comptable Univers Audit).

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2021
(Exprimé en dinars tunisiens)

<u>Actifs</u>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	AC01	210 453	195 267
Moins : Amortissements	AC02	-197 987	-186 808
Immobilisations corporelles	AC03	22 760 988	21 875 872
Moins : Amortissements	AC04	-8 591 156	-6 816 136
Immobilisation financières	AC05	1 580 771	1 575 549
Total des actifs immobilisés		15 763 069	16 643 744
Impôts différés actifs AID		34 133	14 192
Autres actifs non courants	AC06	25 135	50 202
Total des actifs non courants		15 822 337	16 708 137
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	AC07	10 907 119	10 210 582
Moins : Provisions	AC08	-46 982	0
Clients et comptes rattachés	AC09	8 948 150	7 182 396
Moins : Provisions	AC10	-964 448	-768 133
Autres actifs courants	AC11	3 556 244	2 863 656
Moins : Provisions	AC12	-111 350	-88 844
Liquidités et équivalents de liquidités	AC13	3 148 642	3 134 471
Total des actifs courants		25 437 375	22 534 128
<u>Total des actifs</u>		41 259 712	39 242 265

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2021
(Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social	CP01	12 218 470	11 440 931
Réserves consolidés (part du groupe)	CP02	9 028 450	10 168 415
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	CP03	-1 397 930	-199 481
Capitaux propres part du groupe		19 848 990	21 409 865
Part des minoritaires dans les capitaux propres	CP04	204 959	222 388
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	CP05	-14 787	-13 694
Total des capitaux propres		20 039 162	21 618 559
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées	P01	6 871 902	5 732 024
Provisions	P02	277 458	162 458
Total des passifs non courants		7 149 360	5 894 482
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P03	3 921 601	2 790 680
Autres passifs courants	P04	1 496 506	1 371 629
Concours bancaires et autres passifs financiers	P05	8 653 082	7 566 916
Total des passifs courants		14 071 190	11 729 224
Total des passifs		21 220 550	17 623 706
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		41 259 712	39 242 265

*État de résultat consolidé
Exercice clos au 31/12/2021
(Exprimé en dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	R01	26 742 914	22 809 704
Autres produits d'exploitation	R02	57 561	62 664
Total des produits d'exploitation		26 800 475	22 872 368
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variations des stocks d'encours et produits finis	R03	770 214	682 087
Achats consommés	R04	15 710 251	12 598 312
Charges de personnel	R05	2 356 373	2 761 731
Dotation aux amortissements et aux provisions	R06	2 241 684	1 712 377
Autres charges d'exploitation	R07	5 599 131	3 622 428
Total des charges d'exploitation		-26 677 653	-21 376 935
<u>Résultat d'exploitation</u>		122 822	1 495 433
Charge financières nettes	R08	-1 460 942	-1 783 978
Autres gains ordinaires		46 146	329 267
Autres pertes ordinaires		-3 691	-790
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>		-1 295 665	39 931
Impôts sur les sociétés exigibles		-29 555	-25 543
Impôts sur les bénéfices différés		14 616	-1 666
<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>		-1 310 604	12 722
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-102 113	-225 897
Intérêts minoritaires		-14 787	-13 694
<u>Résultat revenant à la société consolidante</u>		-1 397 930	-199 481

État de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos au 31/12/2021
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2021	31/12/2020
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
<i>Résultat net part du groupe :</i>		-1 397 930	-199 481
<i>Part des intérêts minoritaires :</i>		-14 787	-13 694
<i>Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</i>			
Ajustements pour :			
* Amortissement et provisions		2 216 617	1 672 647
* Variations des :			
- Stocks		-696 537	792 648
- Clients		-1 752 073	132 485
- Autres actifs courants & Placements		-595 897	-422 919
- Fournisseurs et autres dettes		1 068 750	-695 251
- Autres passifs courants		42 450	106 304
Autres actifs non courants		25 067	39 730
- AID		-19 942	431
* Moins-value de cession		-30 128	0
* QP subvention d'investissement		-44 984	-44 984
* Intérêts courus		85 589	51 131
* Intérêts des minoritaires dans les réserves		-17 429	-5 654
* Ajustement au titre de la perte de contrôle sur la filiale Office Store		110 290	232472
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		-1 020 945	1 645 865
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décassement / acquisition d'imob Incp & Corp		-741 564	-1 257 269
Encaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		40 000	0
Décassement / acquisition d'imob financières		-5 222	-6 325
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		-706 786	-1 263 594
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Décassement au titre des dividendes		-228 819	-294 081
Encaissement provenant des emprunts		26 303 078	29 882 567
Remboursement d'emprunts		-24 573 183	-30 306 706
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		1 501 077	-718 220
<i>Incidences des variations des taux de change</i>		0	0
<i>Variation de trésorerie</i>		-226 655	-335 949
Trésorerie au début de l'exercice		2 639 570	2 975 519
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 412 915	2 639 570

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ARRÊTES AU 31/12/2021

I. Présentation du Groupe :

1. Secteurs d'activité :

Le Groupe se compose de deux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- « Office Plast SA » : C'est la société consolidante.
- « Office Distribution SARL » : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle d'« Office Plast SA » dans cette filiale est de 56%.
- « Office Store SARL » : l'entreprise associée entrant dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence. Le pourcentage de participation et de contrôle de la société « Office Plast SA » dans cette filiale est de 37%.
- La société « Office Plast SA » : Société mère : « M » :

La société « **Office Plast SA** » est une société anonyme de droit tunisien, constitué courant le mois de Février 2006 avec un capital initial de 600 000 dinars qui a été rapporté à 1 400 000 dinars en 2011, à 2 100 000 dinars en 2014, à 3 690 000 dinars en 2014 et à 6 242 160 dinars en 2015 et à 9 802 700 dinars fin 2016 et 11 107 700 dinars en 2019 et 12 218 470 Dinars en 2021.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

- **La société « Office Distribution SARL » : F1 :**

La société « Office Distribution SARL » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 500.000 dinars selon la structure suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2021		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	28 000	280 000	56,00%
Mr Mourad MATMATI	20 000	200 000	40,00%
Mr Yassine ABID	2 000	20 000	4,00%
Totaux	50 000	500 000	100%

La société a pour objet en Tunisie qu'à l'étranger :

- La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays,
- La prise de participation dans le capital d'autres sociétés. ;
- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou à faire appel à la sous-traitance des taches rattachées à l'objet des activités commerciales mentionnées ci-haut. La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

• **la société « Office Store SARL » : Entreprise Associé :**

La société « **Office Store SARL** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 510.000 dinars avant de le porter à 1 000 000 Dinars en 2018. La structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2021		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	37 000	370 000	37%
Mr Yassine ABID	14 000	140 000	14%
BFI	49 000	490 000	49%
Totaux	100 000	1 000 000	100%

La société a pour objet :

- La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social et permises par la législation en vigueur.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » comprennent ceux de la société consolidante « **Office Plast SA** », la filiale : « **Office Distribution Sarl** » et la société associée « **Office Store SARL** »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « **Office Plast SA** » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

3. Liste des sociétés consolidées

<i>PARTICIPATIONS</i>	Nom de la société	Pays	Activité	% d'Intérêt	% Contrôle
Société consolidante	« <i>Office Plast SA</i> »	<i>TUNISIE</i>	la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.	100,00%	100,00%
Société intégrée globalement					
Intégrée globalement	« <i>Office Distribution SARL</i> »	<i>TUNISIE</i>	La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays.	56.00%	56.00%
Société mise en équivalence					
Mise en équivalence	« <i>Office Store SARL</i> »	<i>TUNISE</i>	La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents	37.00%	37.00%

II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :

1. Principes comptables :

Les états financiers consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2021.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le Groupe « **Office Plast SA** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. Principes comptables :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant « **Office Plast SA** ».

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-Groupe sont éliminés.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la

filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

II. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société « **Office Plast SA** » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwill constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

III. Co-entreprises : NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

IV. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

3. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

4. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

5. Provisions pour risque et charges :

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés :

Actifs

AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 12 466 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Site web	19 400	19 400
Logo	480	480
Logiciels informatiques	190 573	175 387
Total Brut	210 453	195 267
Amortissements	-197 987	-186 808
Total Net	12 466	8 459

AC03 & AC04 : Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 169 832 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Terrains	1 089 422	1 089 422
Constructions	4 371 996	4 371 996
Matériel industriel	11 823 972	11 771 909
Outillage industriel	183 633	160 344
Matériel de transport	74 800	74 800
Equipement de bureau	239 880	199 689
Matériel informatique	279 312	208 014
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 964 794	2 430 270
Immobilisation à statut juridique particulier	1 259 067	1 088 757
Immobilisations en cours	474 112	480 671
Total Brut	22 760 988	21 875 872
Amortissements	-8 591 156	-6 816 136
Total Net	14 169 832	15 059 736

AC05: Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 580 771 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participations (*)	1 500 000	1 500 000
Dépôts et caution versés	80 771	75 549
Total Brut	1 580 771	1 575 549

(*) Nouvelle participation représentant 15% du capital de la société NEW BOX TUNISIA.

AC06 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 25 135 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Frais préliminaires	21 757	43 454
Charges à répartir	3 378	6 748
Total Net	25 135	50 202

AC07&AC08 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 10 860 137 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Matières premières	3 068 949	2 028 359
Matériaux sur chantier	402 064	450 785
Produits en cours	4 734 856	4 117 842
Produits finis	2 522 448	3 292 662
Marchandises	178 802	320 934
Total Brut	10 907 119	10 210 582
Provisions	-46 982	0
Total Net	10 860 137	10 210 582

AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés

Le solde net de cette rubrique s'élève à 7 983 702 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Clients collectifs	3 231 257	2 764 548
Clients étrangers	3 767 062	3 490 500
Clients effets à recevoir	985 383	159 215
Clients douteux ou litigieux	964 448	768 133
Total Brut	8 948 150	7 182 396
Provisions	-964 448	-768 134
Total Net	7 983 702	6 414 262

AC11& AC12 : Autre Actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 444 893 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs débiteurs	1 055 925	235 105
Personnel avances et prêts	102 057	42 219
État débiteur	836 248	565 261
Débiteurs divers	261 123	146 021
Parties liées	1 150 743	745 927
Charges constatées d'avance	150 149	1 129 124
Total Brut	3 556 244	2 863 656
Provisions	-111 350	-88 844
Total Net	3 444 893	2 774 812

AC14 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 148 642 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Chèques en coffre	2 924 604	2 847 468
Banques	222 479	278 352
Caisse	1 559	8 651
Total	3 148 642	3 134 471

Capitaux propres & passifs

CP01, CP02, CP03, CP04 & CP05 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 039 162 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	12 218 470	11 440 931
Réserves consolidées	9 028 450	10 168 415
Réserves consolidées HG	204 959	222 388
Résultats consolidés	-1 397 930	-199 481
Résultats consolidés HG	-14 787	-13 694
Total	20 039 162	21 618 559

P01 : Emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à 6 871 902 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts bancaires	6 662 916	5 633 098
Autres emprunts & dettes	208 986	98 926
Total	6 871 902	5 732 024

P02 : Provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 277 458 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques	277 458	162 458
Total	277 458	162 458

P03 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 291 601 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs locaux d'exploitations	1 527 640	1 075 501
Fournisseurs étrangers	583 706	409 249
Fournisseurs effet à payer	1 543 701	1 020 315
Fournisseurs locaux d'immobilisation	221 246	221 246
Fournisseurs immobilisation- Retenues de garantie	4 084	13 387
Fournisseurs - factures non parvenues	41 224	50 982
Total	3 921 601	2 790 680

P04 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 496 506 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Personnel, rémunérations dues	130 845	114 115
Dettes provisionnées pour congés et prime à payer	264 411	291 239
CNSS & autres Organismes sociaux	120 180	156 224
Etat Créditeur	167 671	264 387
Associés, dividendes à payer	6 304	6 297
Créditeurs divers	0	6 812
Charges à payer	791 444	516 904
Provisions pour risques et charges courantes	15 651	15 651
Total	1 496 506	1 371 629

P05 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 8 653 082 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Échéances à moins d'un an	1 788 535	1 258 789
Crédit de gestion	5 417 775	4 413 183
Obligation	625 126	1 277 683
Intérêts courus	85 920	122 359
Banques	735 728	494 902
Total	8 653 082	7 566 916

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève à 26 742 914 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Ventes Locaux	10 427 469	9 227 802
Ventes exonères	317 009	202 714
Ventes à l'export	16 142 528	13 462 015
Ventes en suspension	0	6 840
R.R.R accordés	-144 092	-89 667
Total	26 742 914	22 809 704

R02 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 57 561 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au Rt	44 984	44 984
Avance TFP	12 577	17 680
Total	57 561	62 664

R03 : Variation de stocks

Le solde de cette rubrique s'élève 770 214 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Variation stocks des produits	770 214	682 087
Total	770 214	682 087

R04 : Achats d'approvisionnement consommés

Le solde de cette rubrique s'élève à 15 710 251 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Achats matières premières locales	4 842 403	3 774 629
Achats matières premières étrangères	10 217 975	7 238 851
Achat marchandises	30 840	210 983
Variation de stocks	-1 466 751	110 562
Autres achats	2 085 785	1 263 288
Total	15 710 251	12 598 312

R05 : Charges du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 356 373 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et Compléments de salaires	2 055 767	2 476 617
Variation Provision congés	-36 016	-9 317
Variation Provision primes de rendements	5 659	-57 188
Charges sociales légales	330 962	351 619
Total net	2 356 373	2 761 731

R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 241 684 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	11 179	45 361
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 824 637	1 548 736
Dotations aux provisions des stocks	46 982	0
Dotations aux provisions pour risque et charges	115 000	0
Dotations aux provisions des clients douteux	258 726	137 305
Dotations aux provisions des autres comptes débiteurs	22 506	14 187
Résorption charges à répartir	25 067	39 730
Reprise / Provision	-62 412	-72 942
Total	2 241 684	1 712 377

R07 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 599 131 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Sous-traitance générale	2 509 278	1 380 392
Charges locatives	7 920	7 920
Entretiens et réparations	545 181	277 093
Assurances	142 248	109 540
Frais études & recherches	66 036	103 622
frais de marketing	51 565	94 438
Honoraire	221 379	174 409
Commissions sur ventes	467 125	400 497
Publicités et cadeaux	86 150	57 151
Transports, déplacements et réceptions	984 341	630 503
Frais de communication	53 398	32 580
Commissions bancaires	175 675	200 944
Commissions factoring	71 648	0
Jetons de présence	74 375	31 875
Impôts et taxes	141 132	121 464
Amendes & Pénalités	1 681	0
Total	5 599 131	3 622 428

R08 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 460 942 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'emprunts	1 461 938	1 588 859
Produits financiers	-35 003	-61 697
Pertes de changes	192 104	250 029
Gains de changes	-158 098	6 789
Total net	1 460 942	1 783 978

R09 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 46 146 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Gains sur cession	30 131	37
Différence de règlement	1 458	363
Apurements des soldes fournisseurs étrangers	0	308 969
Produits divers	14 557	19 898
Total	46 146	329 267

R10 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 691 DT au 31 décembre 2021 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
Amendes et pénalités	3 291	565
Différence de règlement	401	225
Total	3 691	790

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Office Plast SA » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 19 848 990 Dinars y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 1 397 930 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de

l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation et évaluation des stocks

➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2021 pour une valeur nette de 10 860 137 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 26% du total actifs). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice ils sont ramenés à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au cout. Dans ce cadre, selon la norme comptable N° 4 relative au Stock précise que l'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans la mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous de cout de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Examiner l'exactitude du système de calcul de cout de produits finis et semis finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;
- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est inférieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles à rotation lente et apprécier les hypothèses

retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.

- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks.

4- Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la

mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 mai 2022

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT Sarl

Ilyes MAATKI